



Le Devoir de Mémoire pour éviter de renouveler les erreurs du passé

À l'occasion de la sortie de la brochure « **Cérémonies et Célébrations 2023** » éditée par la Mairie de Saint-Étienne du Grès, le maire Jean Mangion a tenu à rappeler combien cette démarche mémorielle prenait tout son sens aujourd'hui à la lumière de la guerre en Ukraine et devait mobiliser tous les citoyens.

La guerre à nos portes

« Jusqu'à l'année dernière, nous pensions que la guerre ne nous concernerait plus. Que les jeunes générations ne connaîtraient pas l'angoisse des conflits sur leur continent. Non, la guerre n'est pas réservée aux pays lointains et méconnus d'Asie, d'Afrique ou d'Amérique du Sud. Oui, elle peut naître à quelques frontières de chez nous.

Mais voilà, il y a un peu plus d'un an, l'horreur et la haine se sont à nouveau déchaînées en Europe lors d'une "opération spéciale" qui ressemble beaucoup à une guerre de conquête.

La résistance s'est organisée sur place et les civils ont fui. Face aux réfugiés, nous leur avons ouvert les bras, les accueillant, nous le pensions, que pour un court moment. Mais les mois ont passé... et rien de s'est calmé.

Certains sont repartis, d'autres ont préféré rester. Mais tous sont les victimes d'une guerre qu'ils n'ont pas souhaitée.

« La mémoire, c'est aussi cela : garder à l'esprit que ce qu'il s'est passé il y a 70, 100 ou 120 ans peut à tout moment recommencer. Les commémorations et les cérémonies permettent de rendre vivace cette évidence. Car si on ne connaît pas son passé, on ne peut pas construire son futur.

« Cette notion de "Souvenir" est une marque de respect pour et ceux qui sont morts, militaires comme civils, pour défendre leurs terres. Elle doit nourrir notre empathie et notre bienveillance pour ceux qui souffrent et qui demandent notre soutien. Notre jeunesse est réceptive à ce devoir de mémoire, et Saint-Étienne du Grès se mobilisera toujours pour que vive cette mémoire. »

Jean MANGION
Maire de Saint-Étienne du Grès

L'ensemble des rendez-vous commémoratifs est à retrouver dans la brochure éditée par la Mairie de Saint-Étienne du Grès « **Cérémonies et Célébrations 2023** » disponible à l'accueil de la mairie et sur le site municipal <https://saintetiennedugres.com/vie-sociale-et-cadre-de-vie/documents-publics/>